

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
Mercredi 14 avril 2021
en visioconférence

PV n° 351

Présents : Mmes Cécile ROY-RETIF, Sandrine LOQUET, Elisabeth AUGER, Aurélie RUBIO

MM. Laurent PINAULT, Francis LUCAS, Christian LEMAIRE, Fabien BOUBET, Anthony LEMEY, Mickaël MANDARD, Steven HALBOT, Alexis JUGUET

Absents : MM. Morgan REGNIER (excusé), Daniel GILLARD

Invité : M. Julien AUFRERE

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL N°350 DU 3 MARS 2021

Page 3/4 modification « autres commissions, formation et arbitrage » : **Philippe LEBON**, Fabien BOUBET & Mickaël MANDARD sont habilités à effectuer des actions de formation ou de recyclage en visioconférence.

Page 4/4 modification « ACTIONS ATD » : la demande d'activité partielle a été faite jusqu'à fin **avril**.

Le Procès-Verbal n° 350 est approuvé à l'unanimité par les membres présents lors de cette réunion.

Avant de commencer cette réunion, tous les membres du Comité de Loir-et-Cher présentent leurs condoléances à la famille suite au décès de M. Denis LEGENDRE, bénévole et ancien Président du club de Villefranche/Cher, ainsi qu'à Didier ANDRÉ pour la perte de son épouse, Jacqueline, avec qui il formait ce couple de collectionneurs passionnés de ping à Salbris.

INFORMATIONS DIVERSES

○ Conseil de Ligue du 3 avril 2021

Lors de la réunion du Conseil de Ligue du 3 avril courant, les décisions suivantes ont été prises :

- fin de toutes les compétitions sportives pour la saison 2020/2021 – arrêt du championnat par équipes et du Critérium Fédéral.
- remboursement au prorata de journées non disputées du championnat par équipes soit les 11/14èmes pour les masculins. Pour le championnat féminin, une règle de trois sera appliquée de la même façon.
- de rembourser les parts des tours du Critérium Fédéral non disputés.
- d'abonder un Fonds de Solidarité de 5 000 € pour les clubs non-employeurs

Ces opérations seront effectuées avant le 30 juin 2021 sur le compte club.

Autres infos :

- Jean-Jacques BRION remplacera Bruno TERRIEN à la tête de l'Instance Régionale de Discipline, le temps de sa convalescence.
- Sébastien CENDRIER et Antoine ERAUD sont recrutés sur le poste de RRD : Référent Régional de Détection

○ AG FTT du 27 mars 2021

L'objectif principal de cette Assemblée Générale était de valider les comptes financiers de l'année 2020 et de présenter le plan de relance.

Compte tenu du contexte particulier lié à la COVID-19, l'Assemblée Générale était complètement dématérialisée.

Le prochain Grenelle du Tennis de Table, programmé le 17 avril 2021, permettra de définir les meilleures mesures à prendre pour la relance de l'activité. Y participeront pour le 41 Francis LUCAS, Mickaël MANDARD et Laurent PINAULT.

Gilles ERB a présenté le nouveau Directeur Technique National Jean-Nicolas BARELIER et a félicité Bernard BOUSIGUE pour le travail accompli au sein de la Fédération pendant 28 ans.

○ Conseil Départemental de Loir-et-Cher

Laurent PINAULT a récupéré la dotation en petit matériel sportif des clubs suivants :

Mondoubleau, Salbris, Selles-sur-Cher, Romorantin, St-Aignan, St-Georges-sur-Cher, St-Laurent, Villefranche-sur-Cher & Vendôme.

Celle-ci sera à récupérer lors de la prochaine Assemblée Générale du CD41TT qui se déroulera à Vineuil.

www.comitett41.fr

○ Convention partenariat Ligue/CD41TT

Le Président du CD41TT a signé la convention de partenariat avec la Ligue pour toute la durée de l'Olympiade 2020/2024.

○ CAP'ASSO

Le contrat d'appui à l'emploi associatif, CAP'ASSO Centre, a été renouvelé et signé avec la Région Centre-Val de Loire pour une durée de 3ans et pour un montant total de 19 800 €.

○ PING-TOUR 2021

Nous l'avons déjà évoqué lors de notre précédente réunion, la ville de St-Aignan sera une « ville-passage » du Tour de France cycliste en juillet 2021.

Une réunion a été organisée début avril avec notamment le Président du club de St-Aignan Patrick LACROIX, Romain BARDIN de la Ligue, Francis LUCAS et des représentants de la Commune afin de mettre en place une action promotionnelle.

Compte tenu du protocole sanitaire et des conditions de sécurités strictes, il a été décidé de décaler cette animation au premier week-end après la course, soit le samedi 3 juillet.

○ DIVERS

□ Véhicule : la procédure d'achat est en cours, livraison de la voiture en juin. Versement d'une 1ère partie de la subvention pour un montant de 5 212 € par le Conseil Régional. Toyota propose un stage « de pilotage » afin d'optimiser la conduite d'un véhicule hybride (date à venir).

□ Matériel informatique : une convention de mise à disposition de matériel informatique à usage professionnel a été établie entre le Comité et Julien AUFRERE.

Le Comité a fait l'acquisition d'un portable 17 pouces d'une valeur de 499 €, en plus de l'imprimante et autres accessoires déjà fournis pour optimiser au mieux ses conditions de travail.

□ Cartes de visite numériques : Laurent a demandé à Korentin, en service civique à la Ligue, de créer des cartes de visite numériques pour chaque membre du Comité (signature numérique lors de l'envoi de mails). Les modèles ont été présentés aux membres présents.



Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1 avenue de Châteaudun – BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

www.comitett41.fr

ROLL-UP

Il est proposé aux membres du Comité de statuer sur l'achat de 6 unités Roll-Up pour un montant total de 165,60 €, frais de port compris.

Les gymnases les plus sollicités pour l'organisation de compétitions du Comité se verront dotés d'un Roll-Up (Blois, Chailles, Mer, Morée et Vineuil) et le dernier sera confié à Julien.

les membres du Comité donnent leur accord, à l'unanimité, pour cet achat.

CRISE COVID

Le webinaire proposé par la Ligue et animé par Adrien DODU sur les Aides de l'État a rencontré un certain succès et a été suivi le 30 mars par un bon nombre de clubs (Azé, Mer, Morée, Ouchamps, St-Aignan & Vineuil).

Dans la continuité de celles prises par la FFFT et la Ligue du Centre, les membres du Comité de Loir-et-Cher ont pris, **à l'unanimité**, les décisions suivantes :

- arrêt définitif du Championnat par équipes, du Critérium Fédéral et de toutes autres compétitions sportives pour la saison 2020/2021 ;
- remboursement au prorata des journées non disputées des 11/14èmes des engagements du championnat par équipes ;
- remboursement des parts des tours du Critérium Fédéral non disputés.

Ces opérations seront inscrites sur les factures annuelles. A charge aux clubs, en interne, d'organiser les modalités vers leurs licenciés, soit par un remboursement immédiat, soit par un avoir sur la nouvelle licence 2021/2022.

Il a été également décidé, **à l'unanimité**, d'abonder à hauteur de **1 300 €** un Fonds de Solidarité pour prendre en charge financièrement la part départementale des licences des dirigeants-bénévoles de clubs (Président-Trésorier-Secrétaire) qui travaillent et vont travailler à la reprise pour la saison prochaine.

PROJET 1 TABLE 1 ÉCOLE

Petit rappel : la Ligue du Centre a mis en place ce projet pour ses 6 Comités (projet acté pour les 4 années à venir). Le Comité a demandé aux clubs de candidater (table Outdoor à installer dans une cour d'école).

Trois clubs ont candidaté pour ce projet (Mer, Morée & Vineuil)

- les membres du Comité ont sélectionné, à la majorité, le club de Vineuil pour la 1^{ère} table offerte par la Ligue du Centre.**
- les membres du Comité ont sélectionné, à la majorité, le club de Mer pour la 2^{ème} table offerte par la Ligue du Centre.**



Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1 avenue de Châteaudun – BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

www.comitett41.fr

Lors de notre précédente réunion, le Comité avait souhaité doubler cette action si la demande de subvention était accordée par le Conseil Départemental.

Les membres du Comité ont décidé, à l'**unanimité**, de ne pas attendre cette réponse et de valider ce projet cette année.

- les membres du Comité ont sélectionné, à la majorité, le club de Morée pour la 1^{ère} table offerte par le Comité de Loir-et-Cher**

Le Président propose aux membres du Comité d'entériner ce projet pendant toute l'Olympiade

- les membres du Comité ont décidé de réexaminer ce projet chaque année (3 pour, 9 contres)**

TRÉSORERIE

Cécile ROY-RETIF a effectué les relances auprès des clubs civils (2) et corpo (1) qui ne se sont pas acquittés de leur réaffiliation.

A ce jour, avec les dépenses actées de ce soir, nous obtenons un résultat prévisionnel de 12 500 €.

Une demande de prolongation d'activité partielle jusqu'à fin juin a été effectuée.

Début mai seront adressés les factures et avoirs aux clubs.

○ Dossier de subvention en cours :

- Subvention de fonctionnement du Conseil départemental à finaliser pour le 30 avril
- Fonds de solidarité de l'Etat
- Dossier ANS / PSF21 pour le 16 mai

○ La valorisation comptable du bénévolat

Les bénévoles constituent le « terreau » de l'association et sans eux, elle ne pourrait pas exister.

Comptabiliser le temps passé par les bénévoles au sein de l'association est important. Il permet de prendre conscience de l'énergie investie dans le projet associatif et de la quantité de travail fournie pour mettre en place les actions de l'association, en dehors de celles rémunérées.

A compter du 01/01/2020, toute association est tenue de faire apparaître cette valorisation, également intitulée « **contribution volontaire en nature** ».

Veillez consulter le guide pratique du bénévolat : valorisation comptable en cliquant ou recopiant ce lien : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolat_valorisation_comptable2011.pdf

Il est donc demandé à tous les membres du Comité de quantifier le temps consacré au Comité (attention, dès lors qu'il y a rémunération, ce n'est pas considéré comme du bénévolat) du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. La trésorière adressera prochainement un document synthétique destiné à recenser les actions de chacun des membres.



Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1 avenue de Châteaudun – BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

www.comitett41.fr

COUPE DU LOIR-ET-CHER

Alexis JUGUET présente le projet de réforme de la formule de la Coupe du Loir-et-Cher pour la saison 2021/2022.

Les équipes seront composées de 4 joueurs, avec possibilité donnée aux clubs de s'inscrire dans 2 coupes distinctes :

Coupe A = somme totale des points ne dépassant pas 4800 pts pour les 4 joueurs.

Coupe B = somme totale des points ne dépassant pas 2800 pts pour les 4 joueurs.

Règles de brûlage :

- 1 joueur ayant participé à une journée avec une équipe (que ce soit du tableau A ou B) ne peut participer à une rencontre avec une autre équipe ;
- Pas de limite de muté ;
- Pas de limite de catégorie d'âge (sauf poussin) ;
- Accessible aux licenciés féminins comme masculins ;
- Pas de limite d'étranger ou CE.

Déroulement des rencontres : toutes les parties de chaque rencontre sont jouées, 3 matchs individuels par joueur, plus les 2 doubles, position des joueurs les mieux classés de chaque équipe obligatoire en A et Y.

Phases finales : les demi-finales, petites finales et grandes finales seront jouées sur un même lieu lors d'une même journée.

Déroulement des tableaux : tableau directement en tirage au sort total (les équipes d'un même club ne se rencontrent pas au 1^{er} tour), toutes les places sont jouées ensuite (comme une formule critérium).

Le projet est adopté et sera mis à l'essai la saison prochaine. Alexis présentera le Règlement finalisé lors de la prochaine réunion.

INFOS ATD / CDJT

Les maillots et survêtements mis à la disposition de Julien AUFRERE doivent être encore floqués. Le Bon à Tirer a été envoyé par la société de flocage et a été validé par le Président.

Du petit matériel de bureau (ramette papier, chemises couleur, bannettes de rangement) a été acheté par Julien et lui sera remboursé.

www.comitett41.fr

Le Comité entrepose dans le garage d'Elisabeth son robot lanceur de balles. Si un club est intéressé pour l'emprunter et l'utiliser dans sa salle, merci de prendre contact avec Julien.

Laurent PINAULT tient à rappeler la période complexe que vit Julien depuis le début de son contrat et le remercier pour le travail fourni durant ses 5h hebdomadaires sur le site internet du comité, l'organisation réussie de la Journée de Détection régionale et autres dossiers.

Anthony LEMEY organisera une réunion de CDJT au mois de juin. La date sera précisée ultérieurement.

PROCHAINE RÉUNION : Mercredi 26 mai à 18h30 en visioconférence.

Fin de la réunion à 21h40

Document rédigé par Mme S. LOQUET
Secrétaire Générale Comité TT 41



Sandrine LOQUET
Secrétaire générale du Comité
de Loir-et-Cher de Tennis de Table
sandrineloquet@sfr.fr
06 10 84 06 32

